

## La droite radicale **populiste** va-t-elle dominer le scrutin européen ?

MARINE BUISSON

C'est un fait indéniable : les partis populistes, nationalistes, à tendance identitaire seront mieux représentés qu'avant au Parlement européen après ce scrutin. Mais il ne faut pas magnifier leurs gains. De passage à Bruxelles pour un débat au sujet de « L'Europe au défi des populismes », Jean-Yves Camus, expert de l'extrémisme de droite mettait en garde : « Un tsunami "noir", c'est très improbable. Et l'hypothèse que tous ces partis parviennent à la majorité l'est encore plus. »

Selon les dernières estimations, l'Europe des nations et des libertés, groupe auquel appartiennent notamment la Ligue de Salvini, le Rassemblement national de Le Pen, le FPÖ du déchu Strache, le Vlaams Belang, les Allemands de l'AFD et le Parti pour la liberté de Wilders, obtiendrait 75 sièges sur les 751. Oui, le chiffre est considérable. Mais il ne hisse le groupe europhobe qu'à la 4<sup>e</sup> place, loin derrière les 169 sièges du Parti populaire, les 146 sur S&D et les 105 de l'ALDE. En résumé, les forces pro-européennes se tassent mais elles restent supérieures, notamment grâce à l'arrivée des députés de La République en marche.

La seule certitude est que la droite classique, les libéraux, les Verts (qui obtiennent 55 sièges selon les dernières estimations) et les sociaux-démocrates vont devoir s'entendre pour faire barrage à l'extrême droite... et vont très probablement finir par s'entendre pour les écarter au maximum des principaux postes de pouvoir de l'hémicycle parlementaire.

« Le premier choc est toujours le plus dur à encaisser », analyse Cas Mudde, professeur à l'université de Géorgie aux États-Unis et politologue spécialisé dans l'extrémisme politique et le populisme. « Maintenant que l'on sait que ces partis sont populaires, il y a moins d'émotion. On sait qu'ils amassent globalement entre 15 et 20 % des votes. La question

importante c'est : est-ce qu'ils vont peser collectivement ? Car au final, si on les compare au PPE ou au PSE, c'est un tout petit groupe. Ils pourraient vraiment compter si les Polonais du PiS et les Hongrois du Fidesz les rejoignaient. Une alliance qui est loin d'être acquise : ni Kaczyński, leader du PiS, ni Orban, chef de file du Fidesz, ne se sont prononcés en faveur d'un rapprochement. Lors du grand meeting de la droite radicale populiste à Milan organisé par Salvini le 18 mai dernier, les deux hommes étaient aux abonnés absents. « Historiquement, ni Kaczyński ni Orban ne sont des hommes d'extrême droite », analyse Jean-Yves Camus.

### Une influence auprès du Conseil européen ?

Donc, reprenons : sauf coup de théâtre majeur, il est improbable que les partis de droite radicale populistes obtiennent une majorité. Mais peuvent-ils tout de même bloquer la machine législative ? S'ils parvenaient à se rassembler, c'est probable. Pour l'heure, Matteo Salvini, qui avait tenté d'amener à lui le PiS et le Fidesz, doit se contenter de l'alliance radicale avec Marine Le Pen. « A terme, le chef de file de la Ligue pourrait chercher à se recentrer au sein des institutions européennes, quitte à désertir ses actuels partenaires du groupe ENL, en particulier un FPÖ en pleine crise politique et une Marine Le Pen jugée encore peu fréquentable par Orban ou les Polonais de Droit et Justice », estime auprès de nos confrères du *Monde*, le spécialiste du populisme et des droites radicales Gilles Ivaldi. « En prenant un peu plus encore ses distances avec le PPE de Manfred Weber, Viktor Orban semble lui aussi avoir fait un pas en direction de Salvini. » Dans ce cas-ci, contrairement à l'alliance avec Marine Le Pen, une telle coalition des conservateurs eurosceptiques constituerait une force majeure de disruption des équilibres politiques européens. Mais il faut noter que l'influence indirecte des partis europhobes peut davantage se faire sentir au niveau du Conseil européen, comme le note le think tank ECFR : « La présence d'anti-Européens dans plusieurs gouvernements nationaux (à l'image de Matteo Salvini en Italie, NDLR) pose un risque sérieux que la prochaine Commission soit moins fixée sur des principes comme les droits de l'homme, l'État de droit ou le multilatéralisme. »

« Avant chaque élection on s'alarme », veut dédramatiser Cas Mudde. « Et après, on souffle. »

## Quelle **coalition** pour gouverner l'Europe demain ?

JUREK KUCZKIEWICZ

L'Union européenne procède de deux pouvoirs : son Parlement élu par voie directe, et son Conseil, qui représente les Etats. Si l'équilibre des pouvoirs au sein du Conseil évolue et change de manière relativement imperceptible et lente, au gré des élections nationales dans les 28 Etats membres, l'élection du Parlement européen (PE) constitue bien le moment, comme dans une élection nationale, où les cartes sont instantanément rebattues, les nouveaux rapports de forces déterminant une nouvelle configuration politique.

On a beaucoup dit que cette élection européenne-ci sera la plus importante depuis l'instauration de l'élection du PE au suffrage direct en 1979. C'est probablement vrai pour deux raisons majeures. La première est liée aux bouleversements géopolitiques - l'émergence de la Chine comme puissance dominante face à des Etats-Unis en rupture avec les usages du multilatéralisme - qui obligent l'Europe à repenser sa position et ses intérêts. La seconde tient aux craintes de déstabilisation intérieure dues à la montée des partis ou leaders nationalistes, souverainistes ou anti-européens, et très pratiquement à leur capacité à bloquer ou au moins influencer les décisions et les travaux de l'assemblée qui résultera des scrutins qui se clôtureront ce dimanche à 23 heures.

### Coalition à 3, voire 4 partis

S'il est fort improbable que ces forces, souvent divisées entre elles, réussissent à

bloquer quoi que ce soit, leur renforcement attendu aura tout de même un effet majeur : l'abaissement des étiages respectifs des groupes traditionnels et proeuropéens. En particulier des deux premiers, les conservateurs modérés du Parti populaire européen (PPE) et les sociaux-démocrates du groupe S&D, lesquels depuis toujours ont obtenu à eux deux la majorité parlementaire et donc le partage des postes et des influences. Mais selon les dernières projections opérées par le site spécialisé Politico.eu, ces deux groupes qui totalisaient dans l'assemblée sortante 406 sièges sur 751, n'en obtiendraient plus que 319, loin de la majorité absolue de 376.

C'est donc pour la première fois une véritable coalition à trois, voire à quatre partis qui devra se constituer pour assurer la gouvernance du Parlement. Le coalisés les plus probables : toujours le PPE et les sociaux-démocrates, et les libéraux de l'ALDE augmentés de La République en Marche d'Emmanuel Macron, ces deux derniers projetant de constituer une force centriste qu'ils espèrent devenir le pivot de toute prochaine majorité. Sans exclure les Verts.

Seconde nouveauté probable dans le prochain rapport de forces : alors que le PPE était resté largement en tête en termes de sièges dans l'assemblée sortante et que l'ALDE y était retombée de la troisième à la quatrième place, les projections basées sur les sondages indiquent un resserrement des écarts. De 217, 189 puis 68 sièges respectifs, ce trois groupes se retrouveraient à 166

150 et 105 sièges. Et pour corser le tout le porte-drapeau social-démocrate Frans Timmermans (qui aurait remporté largement le scrutin néerlandais jeudi, lire en page 17) assure à qui veut l'entendre qu'il veut constituer et emmener une coalition progressiste allant de la gauche radicale de Tsipras aux libéraux de l'ALDE/En Marche. Les chefs d'Etat libéraux ont d'ailleurs commencé à prendre langue avec leurs homologues sociaux-démocrates, comme l'avait révélé *Le Soir* le 9 mai dernier.

Car il y a un enjeu plus immédiat, mais capital : la désignation du prochain président de la Commission européenne. Et le pouvoir de le désigner, en tenant compte du résultat des élections, revient au Conseil européen (les 28 chefs d'Etat ou de gouvernement), c'est le Parlement qui doit l'investir. C'est sur la base de ce principe que les partis européens ont désigné leurs candidats et qu'ils escomptent bien, comme ils l'avaient fait avec Juncker en 2014, imposer aux 28 dirigeants nationaux celui des candidats qui aura réussi à constituer une majorité au PE derrière son nom. En l'occurrence : l'Allemand Manfred Weber (PPE), le social-démocrate Timmermans, ou celle qui est pressentie par la famille libérale, la Danoise Margrethe Vestager. Les chefs d'Etat ou de gouvernement veulent fermement garder la main. Mais c'est bien le Parlement issu des urnes ce dimanche qui aura le dernier mot sur le choix du prochain président de la Commission. Donc, les électeurs européens...

## Comment bien **user de sa voix** aux élections européennes ?

J. KZ

Les enjeux étant différents des élections nationales, l'usage que l'électeur peut faire de son vote pour le Parlement européen peut être très différent selon l'objectif qu'il recherche. En fonction de quelles motivations voter ?

### Affinité politique et grands enjeux

C'est évidemment la motivation la plus classique : voter pour le même parti au niveau européen que celui pour lequel on vote au niveau national, par simple affinité politique. Mais selon l'identité de ce parti, il n'est pas dit que pareil vote aura un impact réel au Parlement européen. Si l'électeur veut prioritairement favoriser la défense de grands enjeux qui lui tiennent à cœur (le climat, le rejet de l'austérité et une option plus sociale pour l'Europe, ou encore la promotion de la libéralisation du commerce international et des entreprises) il saura bien pour quels partis voter. A noter : pour chacune de ces grandes options, il existe souvent plus d'un parti qui les dé-

fend...

### En pensant à la présidence de la Commission

La plupart des grandes familles politiques européennes ont désigné leur candidat - parfois c'est un tandem - pour la succession à Jean-Claude Juncker. En pratique, seules les trois plus grandes familles sont susceptibles de voir l'un des leurs accéder à ce poste : l'Allemand Manfred Weber est le candidat du PPE, auquel est affilié le CDH ; le

Néerlandais Frans Timmermans est le candidat du Parti socialiste européen, auquel appartient le PS ; l'Alde (représentée par le MR) qui avait désigné Guy Verhofstadt il y a cinq ans, a cette fois refusé ce système. Mais ce parti a présenté un « team » de candidats aux hautes fonctions. Parmi eux, la Danoise Margrethe Vestager est la candidate officielle à la présidence de la Commission, tandis que Guy Verhofstadt ambitionne notoirement de conquérir la présidence du Parlement. Si l'on veut peser

directement en faveur de l'un de ces candidats, la meilleure manière est de voter pour leurs affiliés belges respectifs. Mais en sachant ceci : ce sont les chefs d'Etat ou de gouvernement qui désignent le président de la Commission, et ils ne sont pas tenus de le choisir parmi les candidats des partis...

### Opter pour un Belge

Cette motivation avait poussé une partie non négligeable d'électeurs bruxellois à voter dans le collège néerlandophone en 2014, afin de favoriser Guy Verhofstadt. A l'ex-Premier ministre Open VLD s'est depuis ajouté l'Ecolo Philippe Lambert, qui est devenu l'un des ténors du PE par sa fonction de chef de groupe des Verts/A.L.E.. Une place qu'il devra reconquérir lors d'une course interne, où la performance de la liste qu'il aura emmenée en Belgique comptera sera scrutée avec attention. Mais les votes de préférence pour un candidat ou une candidate spécifique sont également susceptibles de renforcer leur position au sein de leur groupe politique...